

Découvrez de page en page ce que nos élèves pensent de leur école!

« Une école géniale pour des élèves géniaux. Des profs et des cours super. »

Isaline

Offre d'enseignement Présentation des cours 2017-2018

Des questions? Un rendez-vous?
Appelez-nous au 084 36 02 80!
Nous sommes dès à présent à votre disposition.

*d'***Alz**^{Collège}*on*

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



COLLÈGE D'ALZON

rue de Han, 1 ▪ 6927 Bure (Tellin)
T. 084/36.02.80 ▪ F. 084/36.62.49
administration@dalzon.be ▪ **www.dalzon.be**

Document mis à jour le 20 avril 2017.
Ces informations pourraient être adaptées selon l'évolution du cadre légal.

1^{er} DEGRÉ

(1^{re} et 2^e années)

1 ^{re} année commune		2 ^e année commune	
Formation commune	28 h	Formation commune	28 h
Religion catholique	2 h	Religion catholique	2 h
Français	6 h	Français	5 h
Mathématique	4 h	Mathématique	5 h
Étude du milieu	4 h	Étude du milieu	4 h
Langue moderne I (néerlandais ou anglais)	4 h	Langue moderne I (néerlandais ou anglais)	4 h
Sciences	3 h	Sciences	3 h
Éducation physique	3 h	Éducation physique	3 h
Éducation artistique	1 h	Éducation artistique	1 h
Éducation par la technologie	1 h	Éducation par la technologie	1 h
Activités complémentaires	4 h	Activités complémentaires	4 h
Latin	2 h	Latin	4 h
<i>et, au choix,</i>		<i>ou</i>	
Conversation anglaise ou néerlandaise <i>ou</i>	2 h	Sciences <i>et, au choix,</i>	2 h
Informatique <i>ou</i>	2 h	Conversation anglaise ou néerlandaise <i>ou</i>	2 h
Éducation physique : sports	2 h	Informatique <i>ou</i>	2 h
		Éducation physique : sports	2 h
Total	32 h	Total	32 h
Des remédiations sont organisées en français, mathématique, néerlandais et anglais. Des ateliers de méthode de travail et un accompagnement spécifique soutiennent les élèves encadrés par un Plan Individualisé d'Apprentissage.		Des remédiations sont organisées en français, mathématique, néerlandais et anglais. Des ateliers de méthode de travail et un accompagnement spécifique soutiennent les élèves encadrés par un Plan Individualisé d'Apprentissage.	

La période d'inscription en 1^{re} secondaire pour l'année scolaire 2017-2018

débutera le lundi 6 mars 2017 et se terminera le 24 mars.

Durant cette période, les inscriptions seront possibles chaque jour ouvrable de 8 h à 16 h 30 (12 h le mercredi) ou, en dehors de ces heures, sur rendez-vous. Des permanences seront organisées les mercredis 8, 15 et 22 mars 2017 de 14 h à 18 h, ainsi que le samedi 18 mars de 9 h à 12 h.

Notre après-midi 'portes ouvertes' du samedi 11 mars 2017 de 13 h 30 à 18 h

vous permettra de découvrir l'école et de vous inscrire.

Aucune inscription en 1^{re} année ne pourra être enregistrée du 25 mars au 1^{er} mai 2017.

Elles seront à nouveau possibles à partir du 2 mai.

Nous sommes dès à présent à votre disposition pour une visite ou un contact préalable.

Contactez-nous au 084 36 02 80 : nous fixerons un rendez-vous.

Durant les vacances d'été 2017,

une permanence 'inscriptions' sera assurée du 1^{er} au 15 juillet et du 16 au 31 août, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h.

2^e DEGRÉ

(3^e et 4^e années)

Transition générale		Transition technique	
<u>Formation commune</u>		<u>Formation commune</u>	
Français	5 h	Français	5 h
Histoire	2 h	Histoire	2 h
Géographie	2 h	Géographie	2 h
Mathématique	5 h	Mathématique	5 h
Sciences	3/5 h	Sciences	3 h
Langue moderne I (néerlandais ou anglais)	4 h	Langue moderne I (néerlandais ou anglais)	4 h
Éducation physique	2 h	Éducation physique	2 h
Religion catholique	2 h	Religion catholique	2 h
<u>Formation optionnelle</u> ³		<u>Formation optionnelle</u> ³	
Langue moderne II (néerlandais ou anglais)	4 h	Langue moderne II (néerlandais ou anglais)	4 h
Latin	4 h	Option de base groupée "Sciences sociales et éducatives" ⁶	7 h
Grec	4 h	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Biologie humaine</i> 1 h • <i>Initiation à la psychologie et à la vie sociale</i> 2 h 	
Éducation physique ⁴	4 h	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Expression orale</i> 2 h • <i>Expression plastique</i> 1 h • <i>Expression corporelle</i> 1 h 	
<u>Activités au choix</u>			
Informatique	2 h		
Expression orale	2 h		
Expression plastique	1 h		
Expression corporelle	1 h		
Maximum¹	32 h	Maximum²	34 h
<p>1. <u>Maximum autorisé pour l'enseignement général</u> : 32 h (34 h pour les élèves qui suivent soit deux cours de langue moderne à 4 h <u>ou</u> deux cours de langue ancienne à 4 h <u>ou</u> un cours de langue ancienne à 4 h et un cours de langue moderne à 4 h <u>ou</u> un cours de sciences 5 h).</p> <p>2. <u>Maximum autorisé pour l'enseignement technique</u> : 34 h (36 h pour les élèves qui suivent deux cours de langue moderne à 4 h).</p> <p>3. Sont <u>obligatoires</u> : la formation commune, un cours de sciences et une option de base au moins (langue moderne II, latin, grec, éducation physique à 4 h, sciences sociales et éducatives).</p> <p>4. Les élèves qui choisissent éducation physique à 4 h (formation optionnelle) sont dispensés du cours d'éducation physique de la formation commune.</p> <p>5. Le <u>minimum autorisé</u> est de 28 h.</p>			

3^e DEGRÉ

(5^e et 6^e années)

Transition générale		Transition technique	
<u>Formation commune</u>		<u>Formation commune</u>	
Français	4 h	Français	4 h
Formation historique	2 h	Formation historique	2 h
Formation géographique et sociale	2 h	Formation géographique et sociale	2 h
Éducation physique	2 h	Éducation physique	2 h
Religion catholique	2 h	Religion catholique	2 h
<u>Formation optionnelle obligatoire</u>		<u>Formation optionnelle obligatoire</u>	
Langue moderne I (néerlandais ou anglais)	4 h	Langue moderne I (néerlandais ou anglais)	4 h
Mathématique	4/6 h	Mathématique	4 h
Sciences de base/Sciences générales	3/6 h	Sciences de base	3 h
<u>Formation optionnelle³</u>		<u>Formation optionnelle³</u>	
Langue moderne II (néerlandais ou anglais)	4 h	Langue moderne II (néerlandais ou anglais)	4 h
Langue moderne III (allemand)	4 h	Option de base groupée "Sciences sociales et éducatives"	8 h
Latin	4 h	• <i>Biologie orientée</i>	2 h
Grec	4 h	• <i>Psychopédagogie</i>	2 h
Éducation physique ⁴	4 h	• <i>Questions économiques – juridiques – sociales</i>	3 h
<u>Activités au choix</u>		• <i>Techniques d'expression</i>	1 h
Informatique	2 h		
Maximum¹	32 h	Maximum²	34 h

1. Maximum autorisé pour l'enseignement général : 32 h (34 h pour les élèves qui suivent soit deux cours de langue moderne à 4 h ou deux cours de langue ancienne à 4 h ou un cours de langue ancienne à 4 h et un cours de langue moderne à 4 h ; 36 h pour les élèves qui suivent à la fois au moins deux cours de langue moderne à 4 h et un cours de langue ancienne à 4 h).
2. Maximum autorisé pour l'enseignement technique : 34 h (36 h pour les élèves qui suivent deux cours de langue moderne à 4 h).
3. Sont obligatoires :
 - a. la formation commune, une langue moderne à 4 h, une formation en mathématique, une formation en sciences ;
 - b. deux options de base (en plus de la langue moderne à 4 h obligatoire) choisies parmi : langue moderne (4 h), mathématique (4 h ou 6 h), sciences générales (6 h), latin (4 h), grec (4 h), éducation physique (4 h), sciences sociales et éducatives (compte pour deux).
4. Les élèves qui choisissent éducation physique à 4 h (formation optionnelle) sont dispensés du cours d'éducation physique de la formation commune.
5. Le minimum autorisé est de 28 h.

Découvrez de page en page ce que nos élèves pensent de leur école!

« Une école géniale pour des élèves géniaux. Des profs et des cours super. »

Isaline

FRANÇAIS

Au premier degré

Le cours de français

vise à donner à tous les élèves les compétences qui leur permettront de prendre confiance en eux, de s'intégrer dans la société et de devenir des citoyens responsables de leur avenir.

Pour atteindre ces finalités,

il se fixe pour but l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, de l'oralité ainsi que des normes et des règles de la langue française.

Les compétences travaillées

peuvent se résumer comme suit :

- lire, écrire, écouter puis dire des textes littéraires,
- lire des référentiels, des consignes, ainsi que des textes argumentatifs,
- s'écouter et se parler dans le cadre scolaire et social,
- interroger la langue pour mieux la maîtriser.

Les supports pédagogiques

sont multiples : notes, manuels, chansons, films, documentaires, romans, reproductions picturales, poésies, fables, bandes dessinées... Des recherches documentaires variées sont entreprises au centre cybermédia (locaux informatiques et de projection). La bibliothèque est accessible aux élèves accompagnés d'un professeur. Les salles de projection et de théâtre permettent d'accueillir différents spectacles. Nos élèves disposent d'une salle d'expression pour s'essayer à la pratique des arts de la parole.

Aux deuxième et troisième degrés

La société attend de l'école

qu'elle développe la personnalité et la confiance en soi de chacun de ses élèves. Elle doit leur permettre d'apprendre toute leur vie et d'être actifs et responsables dans la vie sociale pour développer une société démocratique et ouverte aux autres. Elle assure à tous des chances égales d'émancipation sociale.

Le cours de français

rencontre ces objectifs en travaillant la communication, la connaissance de la langue et l'ouverture à la culture.

Les compétences travaillées

sont celles fixées par le programme, à savoir, dans une situation problème significative :

- lire et écrire le texte argumenté puis polémique ;
- réécrire un texte source (en rendre compte, le développer, l'imiter en 3^e et 4^e années), puis plusieurs textes sources en vue de les synthétiser (5^e et 6^e années) et/ou de produire un exposé documentaire ;
- converser à deux (entretien et interview en 3^e et 4^e années) puis participer à un débat (5^e et 6^e années) ;
- comprendre et interpréter un texte littéraire ou un document audiovisuel, porter une appréciation personnelle sur le texte et faire part de sa lecture par divers moyens d'expression ;
- construire une réflexion sur la langue, puis sur la littérature.

Les supports pédagogiques

sont variés : notes, manuels, chansons, films, documentaires, romans, reproductions picturales... Le centre cybermédia permet des recherches documentaires variées.

La bibliothèque de l'école,

dans laquelle les professeurs assurent une permanence, est accessible à chaque élève.

« Le Collège, c'est l'endroit où j'ai grandi et mûri, l'endroit qui m'a permis de m'épanouir et d'acquérir des valeurs qui me seront utiles tout au long de la vie. »

Rubine

« Le Collège, c'est un endroit où l'on se sent bien. On y apprend dans un esprit convivial. C'est des professeurs dévoués, à l'écoute des élèves. C'est des éducateurs sympathiques, toujours là en cas de besoin. C'est un suivi de chaque élève dans ses études et une préparation à la vie active. »

Morgane

« C'est une super école ! Les profs sont super sympas. Il y a une grande cour de récré... Bref, c'est génial ! »

Elise

Infos

Volume horaire hebdomadaire :
6 périodes en 1^{re} année, 5 de la 2^e à la 4^e, 4 en 5^e et 6^e.

Le cours de français fait partie de la formation commune et est suivi par tous les élèves, quels que soient leurs choix d'options.

De la remédiation est organisée pour les élèves de 1^{re} et 2^e qui rencontrent des difficultés.

« Le Collège, c'est
ma deuxième famille. »

Benjamin

« Pour moi, le Collège est une
source de savoir et d'amusement.
Qui a dit que les deux n'allaient pas
ensemble? »

Julien

« Le Collège d'Alzon, c'est tout
d'abord un endroit convivial. Les
gens sont très accueillants et tous
souriants. On peut rigoler et être
sérieux. Le fait que ce soit une petite
école est vraiment très chouette,
car plus convivial. Tout le monde se
connaît. Moi qui viens d'une autre
école, je ne regrette pas d'avoir
changé! »

Marie

Infos

Volume horaire hebdomadaire :
4 périodes en 1^{re} année, 5 de la 2^e à la
4^e, 4 ou 6, selon le projet de l'élève, en
5^e et 6^e.

Aux 1^{er} et 2^e degrés, le cours de
mathématique fait partie de la
formation commune et est suivi par
tous les élèves, quels que soient leurs
choix d'options. Au 3^e degré, le cours
fait partie de la formation optionnelle
obligatoire : chaque élève à l'obligation
de suivre un cours de mathématique,
mais en choisit le niveau en fonction de
son projet.

De la remédiation est organisée pour
les élèves de 1^{re} et 2^e qui rencontrent
des difficultés.

Des locaux de projection

sont à la disposition de chaque professeur.

La salle de théâtre

est utilisée pour inviter des troupes professionnelles, mais aussi pour
permettre à nos élèves d'appriivoiser les planches et de s'épanouir dans la
pratique des arts de la parole. Nous collaborons sur ce point avec les Centres
Culturels de Marche et Rochefort.

Différentes sorties culturelles

sont organisées chaque année : Musée des Beaux-Arts, Musée Magritte,
Musée des Belles-Lettres, Musée Félicien Rops, Musée du Louvre... Nous
participons, souvent avec succès, à des opérations telles que des concours
d'écriture, journalistes en classe... et rencontrons à ces occasions différents
témoins.

MATHÉMATIQUE

Le cours de mathématique

ne se limite pas à transmettre des connaissances. Il s'élabore au départ
d'objets, de situations vécues et observées dans le réel ou de questions à
propos de faits mathématiques. Comme les autres cours, il développe la
coopération, la prise de parole, l'écoute, la régularité dans le travail... Mais de
manière plus spécifique, le travail mathématique initie l'élève à une certaine
façon d'argumenter, dans un cadre de pensée et avec un langage propre à
cette discipline. Ce type de compétence s'acquiert pendant les cours eux-
mêmes, mais aussi lorsqu'il structure ses notes, assimile, produit et rédige
une argumentation, présente un travail sous une forme qui le valorise et le
rend utilisable aux autres.

L'enseignement de la mathématique

se fait en « spirale ». Tout ce qui est appris précédemment est utile et est à la
base des cours pour les années suivantes. Chaque notion, vue une première
fois à un niveau élémentaire, est reprise et approfondie plusieurs fois dans un
contexte élargi avant d'arriver à maturité, d'être généralisée et théorisée.

Les compétences mathématiques

sont indissociables du domaine dans lequel elles s'exercent. À chaque
chapitre prévu par le programme est associée une liste de tâches classées
selon trois axes de compétences : expliciter les savoirs et les procédures,
appliquer une procédure et résoudre un problème.

- Pour l'élève, expliciter un savoir, une procédure, c'est évoquer les
connaissances qui s'y rapportent, montrer qu'il en saisit le sens, la
portée.
- Dans le cadre de la compétence « appliquer une procédure », il s'agit
pour l'élève d'acquérir des « réflexes réfléchis ».
- La troisième compétence « résoudre un problème » place l'élève
dans un contexte nouveau qu'il devra mathématiser en brassant
l'ensemble de ses connaissances acquises durant son cursus
scolaire.

Au premier degré (1^{re} et 2^e années),

le cours est structuré en quatre domaines :

- nombres (nombres naturels, nombres entiers, nombres rationnels,
calcul littéral et équations) ;
- solides et figures (mouvements dans le plan, solides, figures planes) ;
- grandeurs (mesure des angles, grandeurs proportionnelles) ;
- traitement de données (présentation de données).

Au deuxième degré (3^e et 4^e années),

le cours est axé sur les thèmes suivants : algèbre, trigonométrie, géométrie
dans le plan et dans l'espace, statistiques, introduction à l'analyse.

Au troisième degré (5^e et 6^e années),
deux possibilités s'offrent aux élèves :

- mathématique 4 périodes/semaine : cours qui permet à l'élève d'avoir un esprit de réflexion utile et nécessaire pour envisager des études supérieures ;
- mathématique 6 périodes/semaine : cours qui permet à l'élève d'avoir un esprit de réflexion, de la rigueur dans le raisonnement et qui suppose un intérêt réel pour les mathématiques. Cette option permet d'envisager des études supérieures à caractère hautement scientifique, y compris la préparation à l'examen d'entrée ingénieur civil.

LANGUES MODERNES

L'apprentissage d'une langue étrangère

constitue pour l'élève un moyen d'ouverture à un autre groupe linguistique et à sa culture. Son objectif principal est de permettre le contact avec des personnes d'autres cultures. À cette fin, les cours de langues travaillent les quatre compétences requises pour une communication efficace : compréhension à l'audition et à la lecture et expression orale et écrite. Parallèlement, l'effort que nécessite l'apprentissage des langues développe chez l'élève des valeurs telles que le sens du travail, la persévérance et la rigueur.

Au terme du premier degré,

l'élève sera capable de comprendre les informations contenues dans un message oral, de produire un message oral en situation de communication, de comprendre les informations contenues dans un message écrit et de rédiger un message écrit cohérent et logique. Aux deuxième et troisième degrés, l'accent sera mis sur le développement de l'autonomie : le jeune devra de plus en plus mobiliser ses savoirs et savoir-faire dans le cadre d'activités significatives. Il sera progressivement confronté à des documents authentiques de complexité croissante.

La pédagogie mise en œuvre

fait appel à la participation active (tant au niveau personnel que lors des travaux de groupes) et à l'écoute attentive de l'élève, car elles lui permettent d'acquérir des automatismes et l'aident dans son travail de mémorisation. De nombreux exercices pratiques sont proposés : jeux de rôle, dialogues, interviews, résumés de texte, présentations orales, situations défis... Bien que n'étant pas une fin en soi, l'étude du vocabulaire, de la grammaire et des structures est un passage obligé qui permettra à l'élève d'atteindre la correction et la précision nécessaires à une communication de qualité.

Afin de donner du sens aux apprentissages

et de mettre les élèves en situation réelle de communication, diverses activités sont mises sur pied.

Dans le cadre du cours de néerlandais, un échange de courrier et une rencontre d'un jour avec des correspondants néerlandophones sont organisés annuellement pour les élèves de deuxième année. Un échange linguistique de plus longue durée est proposé chaque année aux élèves de cinquième. Il consiste en deux volets de trois jours chacun, l'un en Flandre, l'autre en Wallonie. Le programme de ces deux séjours comprend des activités diverses comme des visites, des jeux de langage, des interviews, mais aussi des activités plus récréatives qui permettent un approfondissement des contacts entre jeunes francophones et néerlandophones. Au troisième degré, nous initiions les élèves à la presse écrite en travaillant pendant une quinzaine de jours sur base de journaux néerlandophones.

Dans le cadre du cours d'allemand, nous proposons chaque année à nos élèves une excursion à Aix-la-Chapelle ou à Trèves. Au-delà de son intérêt culturel, ce voyage constitue pour eux une excellente occasion d'aller à

« Le Collège m'a apporté de belles rencontres et de vrais amis. »

Angéline

« Le Collège m'a permis plein de nouvelles rencontres. Ce n'est pas qu'un lieu d'enseignement : c'est aussi une grande famille. »

Gülşüm

« Le Collège m'a apporté plus de confiance en moi. C'est un endroit simple, où tout le monde se connaît, où les profs sont à notre écoute et nous aident en cas de difficultés. »

Margaux

Infos

*Volume horaire hebdomadaire :
4 périodes par langue moderne, de la 1^{re} à la 6^e année.*

Le cours de langue moderne 1 (anglais ou néerlandais), choisi par les élèves à l'entrée en 1^{re}, fait partie de la formation commune ou de la formation optionnelle obligatoire et doit être suivi durant les 6 années. Le cours de langue moderne 2 (néerlandais ou anglais) débute en 3^e année et est normalement suivi par tous. Le cours de langue moderne 3 (allemand) est organisé en 5^e et 6^e année. Ces deux cours font partie de la formation optionnelle.

Des tables de conversation en anglais et néerlandais (2 périodes hebdomadaires) sont accessibles aux élèves du 1^{er} degré.

De la remédiation est organisée pour les élèves de 1^{re} et 2^e qui rencontrent des difficultés.

« Le Collège m'a apporté le plaisir d'apprendre, de trouver réponse à mes questions, un niveau de complexité qui me convient. Le Collège, c'est un vieux bâtiment charmant et qui est plus vivant qu'on ne le pense. Les professeurs sont présents pour nous aider et nous soutenir. »

Simon

la rencontre de nos voisins et de mettre à l'épreuve leurs compétences linguistiques en situation réelle.

Dans le cadre du cours d'anglais, une pièce de théâtre interactive est proposée chaque année aux élèves du cycle supérieur (4^e à 6^e année). Cette activité vise à permettre à nos élèves d'exercer leurs connaissances et veut contribuer à leur donner l'assurance nécessaire à la pratique de la langue.

Des tables de conversation

en anglais et néerlandais sont accessibles à nos élèves du 1^{er} degré. Elles ont pour objectif principal de développer la communication orale, de motiver les élèves à parler en langue cible : la priorité est accordée aux composantes orale et auditive de la langue, qui constituent l'essentiel des activités en classe. Elles veulent faire découvrir le plaisir de s'exprimer en langue étrangère et privilégient les activités communicatives créatives et ludiques (sketches, saynètes, chansons, karaoké, jeux de rôle, défis, recettes culinaires, jeux de société, participation à des activités extra-muros). Elles visent à développer la confiance en soi et viennent en soutien et en renforcement de la formation de base. Afin que les élèves adoptent spontanément ce nouveau moyen de communication, c'est dans la langue cible que l'enseignant s'exprime en permanence. La prise de risques est valorisée : IK DURF, j'ose, I DARE !

LANGUES ANCIENNES

Au premier degré : l'activité au choix 'latin'

L'apprentissage du latin au premier degré

vise à une meilleure intégration de chaque élève au point de vue intellectuel, social et culturel.

Étudier le latin,

c'est apprendre à traduire des textes écrits jadis dans cette langue et à respecter le message qu'ils communiquent.

L'apprentissage du latin,

langue flexionnelle, place les élèves face à des situations problèmes à résoudre et leur permet ainsi de s'exercer à des compétences dites transversales, puisqu'exploitées dans tout apprentissage.

L'élève observe attentivement,

analyse puis classe ses observations, induit à partir de celles-ci des règles qu'il applique après les avoir comprises. Il formule et vérifie à cet effet des hypothèses. Il améliore sa maîtrise de la langue française (quatre-vingts pour cent des mots français sont formés sur des racines latines), il s'exerce à la consultation d'outils de travail (dictionnaire, grammaire, atlas). Il mémorise aussi certains savoirs essentiels afin de travailler plus efficacement. Il découvre la richesse d'une civilisation et ce qu'elle a laissé en héritage.

L'élève utilise,

en plus de ses manuels, différentes sources de documentation (bandes dessinées, livres d'art, mythologies...) et se familiarise avec l'outil multimédia (recherche documentaire et visite virtuelle de villes et monuments antiques sur Internet, illustration de textes traduits par des DVD, des CD-Rom...).

En 2^e année,

l'activité au choix 'latin' intègre une initiation au grec ancien, qui complète et soutient les démarches entreprises.

Aux 2^e et 3^e degrés : les cours de latin et de grec

Au fil des 2^e et 3^e degrés,

l'élève développe une capacité à :

- traduire, en français correct, un extrait d'auteur en mobilisant ses connaissances de la langue et en utilisant à bon escient toute autre information disponible ;

Infos

Volume horaire hebdomadaire pour le cours de latin : 2 périodes en 1^{re} année, 4 de la 2^e à 6^e.

Volume horaire hebdomadaire pour le cours de grec : 4 périodes hebdomadaires de la 3^e année à la 6^e.

Au premier degré, le cours de latin est une activité complémentaire, imposée à tous en 1^{re}, au choix de l'élève en 2^e.

Aux 2^e et 3^e degrés, les cours de latin et de grec sont des options de base simples et relèvent de la formation optionnelle. Ils sont donc suivis par les élèves qui les choisissent.

- expliquer un fait de langue ou commenter le contenu d'un texte inconnu ou travaillé en classe en appuyant sa démarche sur des informations tirées du texte ;
- approfondir un aspect des civilisations romaine ou grecque en exploitant correctement divers documents, puis rédiger, en français correct, ou communiquer oralement une synthèse sur cet aspect de la civilisation antique.

Pour atteindre ces compétences,

l'élève met en œuvre des connaissances lexicales, morphologiques et syntaxiques de complexité croissante qu'il doit progressivement maîtriser afin de travailler plus efficacement et plus rapidement. Il pose des problèmes, propose des hypothèses et les vérifie, fait preuve de rigueur et de précision. Il s'exerce à la consultation d'ouvrages de référence chaque fois que celle-ci s'avère nécessaire. Il traite de façon critique les informations en sa possession. Il affine sa maîtrise orale et écrite de la langue française. Il s'interroge sur la postérité en français des mots latins ou grecs, ainsi que sur les origines du lexique de ces langues. Il découvre comment Romains ou Grecs ont résolu leurs problèmes quotidiens, politiques, économiques, sociaux, religieux... et met les aspects les plus importants de ces civilisations en rapport avec notre culture contemporaine.

Comme au premier degré,

l'élève utilise, en plus de ses manuels, différentes sources de documentation (livres d'histoire, romans, bandes dessinées, livres d'art, mythologies...) et se familiarise également avec l'outil multimédia (recherche documentaire et visites virtuelles sur Internet, illustration de textes traduits par des DVD, des CD-Rom...). De plus, il visite sites et musées remarquables et assiste, quand l'occasion se présente, à des comédies ou tragédies antiques.

SCIENCES

Le cours de sciences

veut amener chaque élève à :

- se représenter le monde conformément aux modèles scientifiques, en s'appropriant un bagage suffisant pour transformer ses conceptions et ses représentations ;
- maîtriser suffisamment les notions apprises pour les mobiliser dans des situations, en identifiant les outils scientifiques pertinents et en les mettant en œuvre pour mener à bien une tâche ;
- exercer son esprit critique vis-à-vis des développements scientifiques, c'est-à-dire les analyser dans leur contexte et considérer qu'ils sont une réponse partielle aux problèmes posés ;
- développer sa curiosité, le goût pour les sciences et l'intérêt pour le monde qui l'entoure.

Au premier degré,

chaque élève suit un cours de sciences à raison de 3 périodes hebdomadaires. Ce cours aborde principalement des notions de biologie et de physique.

Les objectifs généraux

sont atteints par des expériences réalisées par le professeur ou un élève devant le groupe classe, des travaux de groupes...

Au terme du premier degré,

les élèves doivent pouvoir expliquer que les vivants, végétaux et animaux sont structurés et organisés, tant au niveau de leurs fonctions internes qu'au niveau de leurs relations avec leur milieu de vie. Ils doivent également être capables d'expliquer quelques-uns des grands principes qui régulent le monde physique dans lequel nous évoluons, tels que les changements d'état de la matière, les transformations d'énergie, les forces et leurs effets, la pression exercée sur les corps solides et sur les fluides.

« C'est une chouette petite école, dans laquelle on s'intègre facilement. Il y a une bonne ambiance en classe. »

Valentine

« On y fait de nouvelles rencontres et on progresse de jour en jour grâce aux professeurs. »

Emilie

« Le Collège, c'est beaucoup de choses : des profs gentils, des classes nouvellement repeintes, un espace accueillant, des escaliers J, des amis et plein de bons moments! »

Claire

Infos

Volume horaire hebdomadaire :

3 périodes en 1^{re} et 2^e année, 3 ou 5 en 3^e et 4^e, 3 ou 6 en 5^e et 6^e, selon le choix de l'élève.

Le cours de sciences fait partie de la formation commune aux 1^{er} et 2^e degrés, de la formation optionnelle obligatoire au 3^e. Chaque élève doit donc en suivre un, quels que soient ses choix d'options par ailleurs.

Une activité complémentaire sciences (2 périodes hebdomadaires) peut être choisie par les élèves en 2^e année.

« L'enseignement est très bon. Les professeurs sont corrects avec les élèves et sont très ponctuels. Les options sont variées et le lien entre profs et élèves est parfait. L'école est toujours propre et bien aménagée. Les professeurs débordent d'énergie et nous font part de leur passion pour leur métier et pour leur choix de cours. L'ambiance est géniale et on se fait beaucoup d'amis. »

Léa

« Le Collège, c'est une école avec un haut niveau d'enseignement, dans laquelle les élèves ont un prénom et sont suivis par les professeurs. »

Mathilde

« Pour moi, le Collège, c'est six années passées à travailler, car Bure n'a pas la réputation d'être strict pour rien. Oui, on y travaille, mais les études supérieures ne me font pas peur. »

Mathilde

Infos

Volume horaire hebdomadaire :
4 périodes en 1^{re} et en 2^e année.

Le cours d'étude du milieu fait partie de la formation commune et est suivi par tous les élèves.

Il se prolonge aux 2^e et 3^e degrés par les cours de géographie et d'histoire.

Aux 2^e et 3^e degrés,

l'élève choisit entre un cours de sciences de base ou un cours de sciences générales, qui intègrent tous deux les trois disciplines scientifiques que sont la chimie, la biologie et la physique.

Le cours de sciences de base

permet à l'élève d'acquérir les notions scientifiques fondamentales. Comme au 1^{er} degré, les objectifs généraux sont atteints par des expériences réalisées par le professeur ou un élève devant le groupe classe, des travaux de groupes...

Le cours de sciences générales

privilégie une démarche plus active. Le temps supplémentaire permet à l'élève d'expérimenter, de résoudre des applications numériques plus complexes, de réaliser des recherches documentaires, d'utiliser l'outil informatique... Ce cours prépare efficacement à des études supérieures à caractère scientifique.

Des activités extérieures

(visites de musées, de sites scientifiques...) sont organisées lorsque cela s'avère intéressant et utile pour les élèves.

Deux laboratoires récemment rénovés,

équipés l'un plus spécifiquement pour la physique et l'autre pour la chimie, accueillent les élèves et leur permettent de développer les compétences requises par le programme.

En fin de parcours,

l'élève devrait être capable de décrire, expliquer un objet, un phénomène et en prévoir l'évolution ; d'imaginer et mener à bien une expérience pour répondre à une question ; de résoudre un problème en mettant en place les bonnes stratégies ; de pouvoir communiquer une information de plusieurs manières différentes (tableau, texte, exposé, maquette, expérience...).

ÉTUDE DU MILIEU

Le cours a pour objet

l'étude des hommes et des femmes dans leur milieu de vie à travers six activités : habiter, consommer, circuler, se cultiver, produire et vivre en société.

L'élève est amené progressivement

à une participation citoyenne active et responsable, ouverte sur les autres et le monde.

Cet objectif sera atteint

par la recherche, l'exploitation et la communication de l'information à travers diverses ressources. Enfin, la réalisation de diverses tâches en autonomie amènera l'élève à se poser de nouvelles questions et à s'interroger sur ses démarches.

La pratique de ces compétences

suppose que l'élève soit outillé : référentiel, atlas, recueil documentaire... L'enseignant le mènera progressivement au travail autonome par la réalisation de différentes tâches.

Un voyage interdisciplinaire

est organisé en fin de première année afin de compléter concrètement la formation, tout en offrant la possibilité de réaliser naturellement des transferts entre les cours.

HISTOIRE

L'objectif principal du cours d'histoire

n'est pas de faire apprendre l'histoire pour elle-même. Il s'agit d'amener l'élève à comprendre la société contemporaine à travers l'étude du passé, et ainsi de l'encourager dans son rôle de citoyen actif, conscient et responsable, ouvert sur le monde, sur les autres et sur lui-même.

Inaccessible à l'observation directe,

la vie des hommes du passé ne peut passer que par l'étude des traces qu'ils nous ont laissées. Par conséquent, un second objectif fondamental du cours d'histoire consiste à développer chez l'élève une méthode spécifique de traitement de l'information : la critique historique.

En vue de la réalisation des objectifs énoncés ci-dessus,

l'élève travaille et acquiert tout au long des 2^e et 3^e degrés quatre compétences fondamentales propres à l'historien et à sa démarche de recherche : se poser des questions, critiquer un ensemble de documents, synthétiser des informations et communiquer le résultat d'une recherche.

Sur le plan des contenus,

le programme d'histoire des 2^e et 3^e degrés privilégie l'histoire politique, socio-économique, culturelle et religieuse. Les institutions et leurs rapports avec la société, les mouvements conjoncturels et structurels de l'économie, les relations internationales, les grands courants de pensée, les religions et les croyances, les expressions culturelles et artistiques sont donc au centre du cours.

Le cours d'histoire mêle ainsi intimement

savoirs et savoir-faire. Pour ce faire, le manuel de référence *Construire l'Histoire* constitue l'outil de travail de base, reprenant des documents textuels, iconographiques, cartographiques et des dossiers de synthèse sur les différents thèmes abordés.

Différentes activités extérieures

ayant un rapport direct avec le cours d'histoire sont organisées chaque année par le Collège. Ces dernières années, les élèves ont ainsi eu l'occasion de visiter le fort de Breendonck, de partir en voyage à Auschwitz et en Normandie, de visiter des expositions à Paris...

GÉOGRAPHIE

« Le renouvellement de la géographie, à partir d'une problématique, d'un ensemble de démarches et de concepts plus assurés, plus précis, mieux articulés, offre les moyens de rendre son enseignement dans les écoles plus dynamique, plus proche des préoccupations des élèves, plus formateur. Il ne s'agit plus de présenter une masse d'informations sur le monde contemporain, ou d'établir un tableau raisonné de tous les phénomènes, tous les processus, tous les aménagements observables à la surface de la Terre, tâche encyclopédique, irréalisable, et au demeurant peu scientifique. La géographie veut simplement donner les moyens d'une réflexion sur les problèmes qui se posent aux sociétés humaines, l'utilisation, l'aménagement, l'organisation de la portion d'espace terrestre qu'elles occupent. Il s'agit de problèmes graves, humains, envisagés dans toute leur épaisseur, leur complexité, leur dynamique, grâce à la démarche systémique ; avec une attention toujours marquée à la dimension spatiale et aux aspects écologiques des situations évoquées, ainsi qu'à la recherche de solutions concrètes. Enseigner la géographie, ce n'est pas distribuer des connaissances, en suivant un plan traditionnel, stéréotypé, une liste de rubriques juxtaposées ; c'est aider les élèves à se poser des problèmes géographiques qu'eux-mêmes devront maîtriser quelques années plus tard en tant que citoyens en tenant compte des capacités réelles des adolescents, et du temps dont on dispose dans l'année ! »

G. Hugonin, 1989. – *Enseigner la géographie actuelle dans les lycées, L'Espace géographique*, t. XVIII, n° 2, p. 132

« Il y a deux ans que je suis au Collège. C'est vrai, quand je suis arrivée, j'avais un petit peu peur... Mais les profs nous ont tout de suite mis à l'aise et on a passé une super année ! »

Élise

Infos

Volume horaire hebdomadaire :
2 périodes de la 3^e année à la 6^e.

Le cours d'histoire fait, avec le cours de géographie, suite au cours d'étude du milieu du 1^{er} degré. Il relève de la formation commune et est suivi par tous les élèves, quels que soient leurs choix d'options.

Infos

Volume horaire hebdomadaire :
2 périodes de la 3^e année à la 6^e.

Le cours de géographie fait, avec le cours d'histoire, suite au cours d'étude du milieu du 1^{er} degré. Il relève de la formation commune et est suivi par tous les élèves, quels que soient leurs choix d'options.

« L'école est plutôt petite par rapport à d'autres. L'esprit est plus familial et les enseignants peuvent mieux s'occuper de chaque élève. »

Julien

« Le Collège, c'est un peu une deuxième maison, dans laquelle on apprend. Mais c'est aussi un endroit où l'on s'amuse et où l'on rit. »

Marie

« Le Collège, c'est un endroit où l'on peut s'instruire, apprendre des choses sur nous-mêmes. Un endroit où l'on peut faire de belles rencontres. Un endroit qui nous fait progresser et gagner de la maturité. C'est aussi un endroit agréable, où l'on se sent bien. »

Wendy

Sans prétendre former de futurs géographes,

le cours de géographie doit donner à l'élève au terme du cursus, des moyens pour se situer face aux nombreux enjeux spatiaux du monde qui l'entoure.

Au deuxième degré,

le cours se base sur l'analyse de la structure spatiale de territoires urbains et ruraux, les interrelations homme-environnement, les atouts et contraintes du milieu naturel.

Au troisième degré,

le cours aborde, en plus, des questions géopolitiques et géoéconomiques.

Pour atteindre ces objectifs,

les élèves exercent cinq compétences :

- traiter des informations ;
- mettre en relation des informations ;
- mobiliser savoirs complexes étudiés, modèles et théories ;
- synthétiser sous diverses formes (cartes, schémas fléchés, textes) ;
- prendre une position personnelle argumentée.

Lors du travail de ces compétences,

les élèves sont entraînés à l'acquisition de savoir-faire et de notions théoriques.

Le cours de géographie privilégie :

- le travail sur documents : textes, cartes, photographies aériennes ou satellites, statistiques. Les productions des élèves sont également souvent visuelles : des cartes, des schémas fléchés, des graphiques...
- le travail en groupe lors des périodes d'apprentissage ;
- la recherche personnelle.

Le cours de géographie vise

à rendre les élèves autonomes dans leur apprentissage.

L'école dispose d'un local spécifique bien équipé :

ordinateur, connexion internet, tableau interactif, cartes murales, atlas...

Régulièrement,

des expositions sont réalisées par les élèves sur des problématiques sociétales. Quelques sujets traités ces dernières années : les peuples autochtones, l'eau, les matières premières, la filière du coton, le travail des enfants dans les plantations de cacao, l'agriculture. Ces expériences permettent souvent la rencontre d'acteurs de terrain et favorisent l'ouverture au monde.

RELIGION CATHOLIQUE

Le cours de religion

participe à la poursuite des objectifs généraux de l'école. Il s'inscrit dans un processus d'éducation, d'instruction et de formation qui place l'élève au cœur du processus d'apprentissage.

Sa finalité première

est la recherche de sens. Il aide l'élève à vivre, à faire émerger une direction par et pour ses actes et ses engagements. Il lui permet de découvrir une manière d'être au monde et une manière d'être avec les autres à l'écart de tout fatalisme, défaitisme, absurde. À partir de situations d'existence, le cours rencontre les questions indissociables de l'humanité : la liberté, la vie, la destinée, l'espérance, la mort, la souffrance...

Il poursuit un double objectif :

- permettre à chaque élève de se situer librement et en connaissance de cause dans une société pluraliste et pluri-religieuse ;
- aider à comprendre, grâce à une attention privilégiée accordée à la tradition chrétienne, sa cohérence et sa pertinence.

Infos

Volume horaire hebdomadaire :
2 périodes, de la 1^{re} année à la 6^e.

Le cours de religion catholique fait partie de la formation commune et, à ce titre, est obligatoire pour tous les élèves.

Au cours des six années,
dix thèmes sont abordés :

- construire le bonheur,
- affronter le mal,
- habiter le corps,
- convertir la violence,
- vivre et mourir,
- vivre en relation,
- pratiquer la justice et la charité,
- traverser la souffrance,
- développer le rapport au monde,
- fonder la spiritualité de l'humain.

La méthode de travail

est une recherche pertinente, rigoureuse et continue pour articuler expériences existentielles, apports culturels, philosophiques et religieux et ressources de la foi chrétienne.

Les savoirs et savoir-faire

sont construits ou transmis dans une perspective d'acquisition de compétences. Celles-ci se développent, se précisent et se maîtrisent par un travail continu au fil des six années.

L'évaluation

se fonde sur les critères des travaux de recherche : pertinence, cohérence, précision, profondeur, autonomie.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Les objectifs du cours sont :

- promouvoir l'épanouissement, l'accès à plus de responsabilité et d'autonomie ;
- développer les composantes motrices, psychomotrices et sociales ;
- permettre à chacun, quelles que soient ses capacités, une participation active ;
- permettre à chacun d'atteindre, par son travail, les minima requis en termes de compétences.

Au 1^{er} degré (1^{re} et 2^e années),

le cours poursuit ces objectifs par un travail sur quatre axes :

- l'axe sportif, centré sur l'acquisition d'habiletés motrices, de stratégies...
- l'axe santé, développement des potentialités physiologiques des élèves (endurance, souplesse, gestion du stress...);
- l'axe sécurité, basé sur la conscientisation au danger et l'acquisition de réactions rapides et adéquates par des activités telles que les parcours d'audace, la manutention, les jeux d'opposition...
- l'axe expression, centré sur la créativité au travers d'activités telles que la danse, le mime, la jonglerie...

Aux 2^e et 3^e degrés (de la 3^e à la 6^e année),

les compétences acquises au 1^{er} degré sont consolidées. Nous visons alors une autonomie réelle de l'élève dans les activités individuelles, ainsi qu'une participation concertée dans les activités collectives, en insistant sur la notion de respect mutuel.

En ce qui concerne les équipements,

l'école dispose du matériel et des infrastructures nécessaires à la réalisation de ces objectifs : une salle de gymnastique, un hall sportif, un mur d'escalade, une salle multifonctions, une plaine des sports, le tout dans un environnement rural très agréable et sécurisant. Ajoutons à cela l'accès à une piscine pour les élèves du cours d'éducation physique 4 périodes.

« Pour l'éducation physique, l'école est super bien équipée : hall sportif, mur d'escalade, salles de gym, terrain de football et d'athlétisme... »

Justine

« L'école compte plusieurs terrains de sport : terrains de foot, de basket, une plaine de sports, un hall omnisports... L'ambiance est plaisante et le cadre agréable. »

Célestin

« Il y a vraiment une bonne ambiance dans les classes et plusieurs activités durant la récré. Tous les professeurs sont assez sympas. C'est une école fort sportive. »

Bastien

Infos

Volume horaire hebdomadaire : 3 périodes en 1^{re} et 2^e année, 2 de la 3^e à la 6^e. Choix d'une activité complémentaire 2 périodes possible en 1^{re} et 2^e année. Choix d'une option de base 4 périodes possible de la 3^e à la 6^e.

Le cours d'éducation physique fait partie de la formation commune et est suivi par tous les élèves, quels que soient leurs choix d'options.

ÉDUCATION ARTISTIQUE

« Le Collège d'Alzon est une école géniale. Les professeurs sont sympas et on apprend plein de choses. »

Charline

« De fortes amitiés et des profs géniaux. »

Luis

Infos

Volume horaire hebdomadaire :
1 période en 1^{re} et 2^e année.

Le cours d'éducation artistique fait partie de la formation commune et est suivi par tous les élèves.

En 1^{re} année, il travaille l'éducation plastique ; en 2^e, l'éducation musicale.

« Le Collège, c'est une atmosphère entre élèves et profs qui est très joyeuse, tout en travaillant. »

Robin

Infos

Volume horaire hebdomadaire :
1 période en 1^{re} et 2^e année.

Le cours d'éducation par la technologie fait partie de la formation commune et est suivi par tous les élèves.

L'art est partout autour de nous.

Il se présente sous différents aspects tels que la peinture, la musique, l'architecture, la poésie, le théâtre, la sculpture...

L'éducation artistique a un rôle spécifique

dans la formation générale tant pour le développement de la sensibilité et de l'intelligence que pour la formation culturelle et sociale de l'élève.

En 1^{re} année : éducation plastique

En rendant l'élève attentif au monde culturel qui l'entoure,

l'éducation plastique le pousse à s'exprimer, à réinventer et à exercer son intelligence au moyen de modes (peinture, sculpture...) et techniques d'expression (collage, dégradés...).

La découverte des couleurs,

des formes et des proportions sont des compétences mises en œuvre dans un ensemble de savoirs, savoir-faire et de savoir-être permettant d'accomplir une tâche dans un contexte donné.

À partir de travaux pratiques et ludiques,

l'élève est amené à imaginer, exprimer son ressenti à travers ses réalisations et donc traduit une ambiance, une atmosphère, une perception personnelle.

L'élève dispose d'un local spécifique

bien éclairé ainsi que d'un espace de rangement pour le matériel de base.

En 2^e année : éducation musicale

En deuxième année,

le cours d'éducation artistique éveille à la musique.

Dans ce cadre,

diverses animations sont proposées chaque année aux élèves.

ÉDUCATION PAR LA TECHNOLOGIE

Le cours d'éducation par la technologie

veut permettre à l'élève de percevoir la place de la technologie dans le monde contemporain.

Bien que basée sur le concret et la réalisation pratique,

l'éducation par la technologie vise d'abord et avant tout à former l'intelligence en tant que telle, ainsi que l'intelligence de notre monde matériel et social. Le cours a le projet de former l'élève au mode de réflexion lié à la résolution de problèmes techniques.

Elle poursuit les quatre buts suivants :

- comprendre la technologie ;
- développer l'intelligence par l'activité technique ;
- comprendre la technique comme production humaine ;
- comprendre la technologie dans ses liens avec l'environnement.

Pour ce faire, elle s'intéresse aux domaines suivants :

- la biotechnologie ;
- l'électronique ;
- la technologie de l'alimentation ;
- la technologie de l'information et de la communication ;
- la technologie des matériaux ;
- les structures et les mécanismes ;
- la technique de production et les processus.

SCIENCES SOCIALES ET ÉDUCATIVES

L'option groupée 'sciences sociales et éducatives'

s'adresse à un large public d'adolescents pour qui elle se veut un lieu de maturation et à qui elle se propose de révéler ses capacités.

Ses objectifs généraux

sont de permettre aux élèves :

- de passer de la perception spontanée de phénomènes humains à une démarche d'analyse, d'interprétation, de compréhension ;
- de déceler et mesurer les multiples interactions qui jouent entre les phénomènes humains, sociaux, relationnels... ;
- d'adopter des attitudes adéquates et réaliser de manière autonome des choix raisonnés en tant que citoyens responsables en matière de santé, bien-être, relation, socialisation... ;
- de s'approprier des modes de communication et d'expression favorisant les relations humaines et la qualité des liens établis ;
- d'exploiter l'articulation et le transfert de savoirs, savoir-faire et savoir-être pour s'approprier des outils de communication, de socialisation et de réflexion dans des situations concrètes pour lesquelles des choix doivent être posés.

Au 2^e degré,

elle propose une démarche de formation qui place les attentes, motivations, questions... du jeune au centre des apprentissages et qui favorise l'acquisition de compétences à travers trois supports privilégiés : le support scientifique (biologie humaine), le support relationnel (initiation à la psychologie et à la vie sociale) et le support expression (expression orale, expression plastique, expression corporelle).

Au 3^e degré,

elle se caractérise par une démarche de formation qui pose la question de l'homme au travers de différentes problématiques (consommation, environnement, travail, temps libre, être sexué, être en difficulté...) par la mobilisation de savoirs, savoir-faire, attitudes... pluridisciplinaires et par le croisement des composantes sociale, économique, juridique, législative, psychologique, éducative, biologique, scientifique, d'expression, de communication, de relation...

A.C. INFORMATIQUE

L'activité complémentaire 'informatique'

a pour objectif l'acquisition de compétences essentielles.

Au fil des six années,

les élèves apprendront à :

- connaître les différents éléments d'un ordinateur : unité centrale et périphériques ;
- maîtriser le clavier ;
- utiliser un vocabulaire informatique correct ;
- utiliser le système d'exploitation ;
- maîtriser les programmes bureautiques standards ;
- travailler avec des logiciels graphiques ;
- utiliser Internet de manière sûre ;
- avoir une connaissance de base de la conception de sites web ;
- découvrir des bases de programmation.

En ce qui concerne les équipements,

l'école dispose de locaux informatiques performants, récemment rénovés.

Tous sont équipés de tableaux interactifs.

« Des cours passionnants sur la vie, la psychologie, la biologie... Vive les sciences sociales et éducatives ! »

Julien

Infos

Volume horaire hebdomadaire :

7 périodes en 3^e et 4^e année,

8 en 5^e et 6^e.

L'option groupée 'sciences sociales et éducatives' fait partie de la formation optionnelle et est donc suivie par les élèves qui la choisissent.

En 3^e et 4^e année, elle comporte des cours de biologie humaine (1 p.), initiation à la psychologie et à la vie sociale (2 p.), expression orale (2 p.), expression plastique (1 p.) et expression corporelle (1 p.).

En 5^e et 6^e année, elle comporte des cours de biologie orientée (2 p.), psychopédagogie (2 p.), questions économiques, juridiques et sociales (3 p.) et techniques d'expression (1 p.).

Infos

Volume horaire hebdomadaire :

2 périodes, de la 1^{re} à la 6^e.

Le cours d'informatique est une activité complémentaire suivie par les élèves qui le souhaitent.

« Les plus belles années
de ma vie. »

Nathan

Infos

Volume horaire hebdomadaire :
2 périodes, en 3^e et 4^e année.

Ce cours de l'option groupée 'sciences
sociales et éducatives' est accessible
en tant qu'activité au choix aux élèves
qui ne choisissent pas l'option.

« Venez au Collège d'Alzon! Vous
y trouverez de vieux et beaux
bâtiments, des options chouettes,
une plaine de sports...
Nous vous attendons! »

Anonyme

Infos

Volume horaire hebdomadaire :
1 période, en 3^e et 4^e année.

Ce cours de l'option groupée 'sciences
sociales et éducatives' est accessible
en tant qu'activité au choix aux élèves
qui ne choisissent pas l'option.

Infos

Volume horaire hebdomadaire :
1 période, en 3^e et 4^e année.

Ce cours de l'option groupée 'sciences
sociales et éducatives' est accessible
en tant qu'activité au choix aux élèves
qui ne choisissent pas l'option.

A.C. EXPRESSION ORALE

L'activité au choix 'expression orale', qui vient en complément du cours de français, vise essentiellement à :

- favoriser une meilleure connaissance et le développement de la capacité personnelle de l'élève à communiquer ;
- développer plus spécifiquement les compétences communicatives à l'oral ;
- sensibiliser l'élève au fonctionnement de la communication et le placer dans de multiples situations d'écoute et de prise de parole en vue de le rendre apte à en gérer les variables.

Elle veut ainsi favoriser l'épanouissement personnel : en effet, la manière de s'exprimer influence le réseau de relations humaines et la qualité des liens établis.

Elle accorde également une certaine attention à l'écrit, à la musique, ainsi qu'au son et à l'image.

A.C. EXPRESSION PLASTIQUE

L'activité au choix 'expression plastique' vise essentiellement à :

- former à la perception positive de soi en suscitant l'audace de donner forme à ce que chacun ressent ou possède à l'intérieur de lui-même ;
- favoriser l'expression personnelle pour prendre conscience de son imaginaire, prendre du plaisir à l'exprimer et développer la confiance en soi ;
- développer la créativité dans le respect de consignes claires et précises ;
- susciter et affiner les sensations pour élargir la palette de réception, d'expression, de communication ;
- se donner des outils d'expression pour favoriser la relation à soi et aux autres ;
- apprendre à se connaître et à s'accepter, à connaître et accepter les autres ;
- interagir pour communiquer ;
- éduquer à la qualité de la relation à l'autre par un climat de confiance, au fair-play, à l'esprit d'équipe...

A.C. EXPRESSION CORPORELLE

À travers l'éducation par le mouvement, l'activité au choix 'expression corporelle' poursuit des objectifs similaires à ceux de l'A.C. 'expression plastique'.



COLLÈGE D'ALZON

rue de Han, 1 ■ 6927 Bure (Tellin)
T. 084/36.02.80 ■ F. 084/36.62.49
administration@dalzon.be ■ www.dalzon.be